

de trois mois en Europe et qui est remplacé par M. l'abbé Arthur Turcotte.

MM. les abbés Antonio Huot et Joseph Hallé, récemment revenus de Rome avec les honneurs du doctorat, sont nommés professeurs de philosophie, le premier au séminaire de Québec, et le second au Collège de Lévis.

Nos maisons d'éducation sont encore encombrées d'élèves. Le Séminaire de Québec qui a enregistré l'année dernière 555 élèves, a déjà atteint presque le même chiffre cette année. Le Collège de Lévis en a près de 500 et celui de Sainte-Anne, 300. Nos couvents, nos académies, nos écoles en général voient s'accroître encore actuellement leur clientèle déjà si nombreuse. Evidemment, nos concitoyens apprécient hautement les bienfaits de l'instruction religieuse et profane, et ne reculent devant aucun sacrifice pour la faire donner complète et solide à leurs enfants.

Les Sœurs de la Charité de Plessisville, comté de Mégantic, vont remplacer leur vieille maison d'école par un superbe couvent qui coûtera 25000 piastres et qui sera digne de cette florissante paroisse et de son intelligente population. C'est Monsieur Goselin, de Lévis, qui en est l'entrepreneur; les travaux vont commencer immédiatement.

Le nouveau couvent de Montauban, Comté de Portneuf, s'est ouvert le 3 septembre. Il est sous la direction habile des Sœurs Servantes du Saint Cœur de Marie, dont la maison-mère est à Paris. Les paroissiens sont dans la jubilation et travaillent avec un zèle et une entente admirables à donner une vigoureuse impulsion à cette institution naissante.

Les Religieuses du Perpétuel Secours, de Saint-Damien, doivent se charger de l'école des enfants Hurons, à la Jeune-Lorette.

Les Scolastiques de la Congrégation de Sainte-Croix sont installés à Québec, rue Haldimand, no 6. Ils ont commencé à suivre les cours de théologie de l'Université Laval.

La retraite annuelle des élèves du Grand-Séminaire de Québec a lieu cette semaine, et est prêchée par le R. P. Manise, Rédemptoriste de Sainte-Anne de Beaupré. Il y a deux retraites au Petit Séminaire: l'une pour les élèves des classes supérieures et l'autre pour ceux des classes inférieures. La première est prêchée par le R. P. Proulx, S. J., et la seconde par M. l'abbé Fraser, curé de Sainte-Anne de la Pocatière.